

## **Étude contrastive de quelques emprunts de la langue anglaise vers la langue française**

Par

**Gold Iwala**

Department of French  
Federal University of Lafia  
08166936363

&

**Joseph Igono**

Department of French  
Federal University of Lafia  
08065952874

[joesmary2@gmail.com](mailto:joesmary2@gmail.com)

### **Résumé**

Pendant la conquête Normande, la langue française a été pendant longtemps la langue officielle en Angleterre. Il y avait de ce fait un contact mutuel qui favorisait l'emprunt entre les langues anglaise et française. C'est ainsi que le processus d'emprunt a commencé. Aujourd'hui, Parmi les procédés techniques de traduction, l'emprunt figure parmi les plus utilisés. La maîtrise de ces procédés techniques de la traduction est un atout majeur pour les traducteurs en ce sens qu'elle facilite l'identification des difficultés auxquelles ceux-ci pourraient se heurter lors de la traduction. Cependant on remarque que la technique de l'emprunt est souvent utilisée de manière indiscriminée par certains traducteurs qui trouvent difficile d'identifier les mots empruntés. Cette analyse qui s'intéresse à une étude contrastive de quelques emprunts en anglais et en français a pour objectif de remédier à ce problème en expliquant les types d'emprunts selon la liste établie et en comparant la fréquence d'utilisation des emprunts dans les deux langues. La méthode comparative utilisée dans cette analyse nous a permis de démontrer que la technique de l'emprunt peut se présenter comme un procédé d'enrichissement linguistique qui permet aux langues de maintenir leur vitalité, de se renouveler et d'évoluer.

**Mots clés :** Emprunt, comparaison, langue, traduction, procédés, technique

### **Abstract**

During the Norman Conquest, the French language was for a long time the official language in England. There was, therefore, mutual contact that facilitated

borrowing between the English and French languages. That's how the borrowing process began. Today, among the translation techniques, the technique of borrowing words is one of the most commonly used. The mastery of these the translation techniques is a major asset for translators in that it facilitates the identification of the difficulties they might encounter during translation. However, it is noted that the technique of borrowing words is often used indiscriminately by some translators who find it difficult to identify borrowed words. This analysis, which focuses on a contrastive study of some borrowings in English and French, aims to address this problem by explaining the types of borrowings according to the established list and by comparing the frequency of the use of borrowed words in the two languages. The comparative method used in this analysis allowed us to demonstrate that the technique of borrowing words can be seen as a process of linguistic enrichment that enables languages to maintain their vitality, renew themselves, and evolve.

**Keywords:** Borrowing words, comparison, language, translation, procedure, technic

### **Introduction**

Lorsqu'on parle d'emprunt, on fait allusion à un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à la langue d'une autre communauté sans passer par la traduction tout en l'adaptant parfois aux règles phonétiques, morphologique et syntaxique de la langue d'arrivée. Dans les faits, l'emprunt demeure un phénomène sociolinguistique très important dans les contacts de langues. Les pays situés les uns à côté des autres sont inévitablement soumis aux échanges linguistiques. Généralement, les peuples dominants transmettent les mots de leur langue aux peuples dominés, mais il peut arriver qu'une langue conquérante finisse par disparaître au profit de la langue conquise après lui avoir légué un nombre appréciable de mots. Les relations économiques, politiques et culturelles entre les pays provoquent l'entrée de certains éléments d'une langue dans une autre. Ce phénomène des emprunts a existé de tout temps, y compris dans l'Antiquité gréco-latine.

Selon Vinay et Darbelnet (1958, p.47), l'emprunt est le plus simple de tous les procédés de traduction. Ce ne serait même pas un procédé de nature à nous intéresser, si le traducteur n'avait besoin parfois, d'y recourir volontairement pour créer un effet stylistique. L'emprunt fait partie des moyens dont disposent les locuteurs pour accroître leur lexique, au même titre que le néologisme, la catachrèse ou la dérivation. On parle également d'emprunt pour désigner les mots empruntés eux-mêmes, dans la langue d'arrivée.

Pour Newmark (1998) les emprunts sont le plus souvent des noms, des verbes, des adjectifs, c'est-à-dire qu'ils appartiennent aux classes lexicales dont le vocabulaire peut être étendu (ouverts). Les classes fermées (pronoms,

conjonction) ne reçoivent par définition, que rarement des ajouts. Cela peut arriver cependant, notamment quand la langue donnée est une langue de prestige. De plus, la classe de l'emprunt ne correspond pas nécessairement à celle du mot d'origine, et il arrive qu'une langue emprunte un mot appartenant, dans la langue d'origine, à une classe fermée pour faire un mot d'une classe ouvert. Par exemple, en français, *quidam* est un mot emprunté au latin.

### **Historique des emprunts français en anglais**

Selon Munday (2001), les interactions multiples peuvent être les causes de l'emprunt. En effet, nous disons que les causes de l'emprunt sont innombrables mais nous en citons seulement trois : les guerres, le commerce et la colonisation. Il est normal que ce soit les pays voisins qui s'échangent des mots généralement en raison des guerres ou des rapports commerciaux, à moins que la colonisation puisse en quelque sorte faire fi des distances dans la mesure où ce sont les colonisateurs qui s'installent de force dans un autre pays éloigné ce qui nécessite un contact eux. A ce moment-là, certains mots régionaux désignant des réalités locales peuvent s'intégrer dans la langue des colonisateurs.

La question des emprunts constitue ainsi un merveilleux reflet des relations multiples que des groupes humains ont entretenu ou entretiennent encore entre eux. Les emprunts reflètent une partie de l'histoire des peuples et des rapports de force passés ou présents, donc également l'histoire de leur langue. La langue anglaise a intégré un grand nombre de mots d'origine française, mais il ne s'agit pas d'un mouvement naturel d'échanges entre les langues française et anglaise. Avec les siècles, la situation a été inversée, notamment depuis le milieu du xx<sup>e</sup> siècle, le prestige de l'anglais ayant suivi la progression ascendante du pouvoir socio-économique des États-Unis. Comme il est facile de le constater, c'est presque toujours la langue dont le statut socio-économique est le plus faible qui emprunte massivement à la langue bénéficiant du plus grand prestige et de la plus grande force économique. Aujourd'hui, non seulement le français est fortement touché par l'anglais dans son évolution, mais c'est également le cas d'un très grand nombre de langues, que ce soit le portugais et l'allemand.

### **Problématique**

Le mauvais usage d'emprunt aboutit à la perte du sens. Le transfert erroné du sens d'un mot emprunté peut conduire à des incompréhensions Il y a des problèmes sémantiques surtout quand un locuteur ne comprend pas le sens des mots. Beaucoup de gens utilisent mal ce procédé de l'emprunt et, par conséquent, la traduction n'a pas de sens. Nous devons comprendre que si le procédé d'emprunt n'est pas bien appliqué, la beauté et la validité du texte traduit est perdue.

### **Etat de la recherche**

Selon Deroy (1960), *'L'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté'*. Selon Peter Newmark (1998),

L'emprunt c'est 'un procédé qui consiste à ne pas traduire le mot de la langue'. Selon les définitions de ces trois auteurs, nous pouvons dire que l'emprunt est un procédé qui n'admet pas la traduction des mots empruntés. Dans *Interprétation, Langue et Traduction* (2024), Iwala D. et Iwala G., affirment que l'emprunt c'est « le degré zéro de la traduction », car on emploie un mot d'une autre langue « tel quel ». Ce mot est souvent la seule solution, il est relativement bien intégré à la langue d'accueil, et reste acceptable (131).

L'emprunt en traduction permet de garder l'authenticité du mot, du message et la couleur locale qui disparaît si on utilise un autre mot. On emprunte pour enrichir la langue. Pour certains auteurs, toutefois, l'emprunt n'est que rarement un procédé de traduction à proprement parler car il se trouve généralement intégré au lexique de la langue d'arrivée.

### **L'emprunt dans la traduction Technique/Scientifique**

La traduction technique concerne les documents tels que les manuels, guides d'utilisation, documentations logicielles, feuillets d'instructions, notes internes, procès-verbaux, rapports financiers, contrats, textes officiels, articles scientifiques et autres documents destinés à un public limité (celui qui est directement concerné par le document) et dont la durée de vie utile est souvent limitée (Redmond, 2006, p.5). Dans le domaine de la traduction technique ou scientifique, les termes/terminologies utilisées sont empruntées à différentes langues et domaines.

### **L'emprunt dans la traduction littéraire**

La traduction littéraire concerne les romans, poèmes et autres types de textes relevant du domaine littéraire. Elle demande des aptitudes en stylistique, une bonne imagination et des connaissances culturelles étendues. Il s'agit de reproduire l'effet intégral du texte original chez le lecteur du texte dans la langue d'arrivée, tout en veillant à rendre fidèlement le sens des mots. La traduction doit être aussi plaisante à lire et susciter les mêmes émotions que l'original, suivant l'adage de Cervantès : « ne rien mettre, ne rien omettre.. D'après Jean-Charles (1996) la plupart de traducteurs littéraires traduisent à partir de plusieurs langues — mais aussi et surtout dans leur langue maternelle, langue vers laquelle ils traduisent.

De temps en temps, on rencontre des phrases avec des mots compliqués relatifs uniquement au monde évoqué dans le texte et qui pourraient ne pas exister dans la langue d'arrivée. Le terme emprunt est d'ailleurs discutable dans la mesure où il n'y a jamais ni contrat ni dette et dans la mesure où les mots n'ont pas à être rendus. Il y a des emprunts anciens qui ne sont plus considérés comme des emprunts car ils sont entrés dans le lexique de la langue emprunteuse et font partie donc de la langue. Les apports d'autres langues au lexique français proviennent en grande majorité du latin et du grec, bien que l'on trouve aussi des mots issus de l'anglais de

l'arabe de l'italien, de l'espagnol et d'autres langues.

### **Classification des emprunts**

Dans un monde où les connaissances évoluent d'une manière de plus en plus alerte, le transfert des mots d'une langue à une autre (une forme de l'emprunt) devient essentiel pour enrichir le vocabulaire des langues. Puisque l'importance de la traduction est le transfert de l'idéologie, médecine, religieux, politique etc. d'une langue à l'autre pour le bien de l'humanité. On fait le même par le transfert des lexiques d'une langue à une autre langue. L'emprunt c'est l'acte d'emprunter les mots à une autre langue sans les traduire.

L'emprunt doit être clairement distingué de l'héritage qui, pour le français, correspond à l'évolution, par voie orale et selon des processus complexes, de mots latins et germaniques (fr. verre < lat. vitrum). Chaque langue est ainsi composée de mots « autochtones », qu'elle a créés ou hérités de ses racines, et de mots empruntés à d'autres langues. Le mécanisme de l'emprunt suppose des contacts entre les langues et entre les personnes. Un emprunt est d'abord effectué par un locuteur individuel ou par un groupe ; certains sont ensuite adoptés par la langue, d'autres disparaissent.

On distingue trois types.: l'emprunt lexical, l'emprunt linguistique et l'emprunt sémantique.

**L'emprunt lexical :** le transfert des unités lexicales de la langue source dans la langue cible, sans rien modifier sémantiquement ou structurellement. Il consiste à emprunter des mots de la langue de départ à la langue d'arrivée et vice versa. Exemple : Le français emprunte les mots comme : alaouite, ayatollah, darbouka, keffieh, mastaba, méchoui, mechta, medersa, médina etc. de l'arabe. De Chinois: ginseng, kung-fu, litchi, mah-jong, ma-jong ou majong, nankin.etc. De l'anglais : weekend, flashback, stop, parking, marketing, jogging, T-shirt etc. Alors que l'anglais emprunte les mots français comme : restaurant, coup d'état, rendez-vous, tête-à-tête, esprit du corps, crème de la crème, laissez-faire, rendez-vous, fait accompli, vis-à-vis, etc.

**L'emprunt sémantique:** Lorsqu'un traducteur a recourt au calque lexical, il crée ou utilise un néologisme dans la langue cible en adoptant la structure de la langue source. C'est-à-dire, c'est le transfert des unités lexicales de la langue source dans la langue cible, modifiant sémantiquement. Dans certains cas, le transfert du sens propre à la langue prêteuse s'effectue vers un mot dont la forme est identique ou similaire dans la langue emprunteuse. Ces emprunts sémantiques sont souvent jugés défavorablement puisqu'ils viennent, en quelque sorte, concurrencer des mots préexistants. Cependant, certains sont tout de même admis dans l'usage de nos jours.

Exemple : *L'allemand handball* se traduit en espagnol par *balonmano*, ou l'anglais *skyscraper* se traduit en français par *gratte-ciel*.

**L'emprunt linguistique:** C'est le transfert des unités linguistiques d'une langue à une autre langue. Il y a emprunt linguistique quand une communauté fait intégrer une unité linguistique à une autre communauté. L'emprunt de Dubois (1999, p.177) comprenant à la fois le procédé et le résultat d'emprunter : Il y a emprunt linguistique quand un parler 'A' utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler 'B' (dit langue source) et que 'A' ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunt. Selon Iwala (2024), la différence entre les trois types d'emprunt se voit là où l'emprunt lexical met l'accent sur les lexiques, l'emprunt sémantique met l'accent sur les sens des mots et l'emprunt linguistique met l'accent sur les unités linguistiques (145).

**Comparaison d'emprunts: l'emprunt anglais / français** L'anglais utilise le nom « toupée », alors que le terme français s'orthographe « toupet » et l'on constate dans cet exemple qu'à partir de là est formé un participe passé à valeur adjectivale signifiant *who has a toupée/with a toupée*, utilisé ici comme expansion du nom *crooner*, tandis que le français n'a pas d'adjectif dérivé de « toupet ».

Le terme « chanteur » peut être considéré comme un emprunt au français car le suffixe « -euse » n'existe pas en anglais. C'est donc la morphologie du terme qui le fait se démarquer des autres éléments. L'emprunt peut subir une restriction de sens. On peut penser que le terme « chanteuse » est d'abord entré dans la langue anglaise avec le sens de « femme qui chante », qui est celui qu'il avait, et qu'il a toujours, en français. « a female singer of popular songs, especially in a nightclub ». Or, le français ne restreint l'usage du terme ni à un lieu particulier ni à un type de chansons. On voit donc que le terme « chanteuse » a subi en anglais une restriction sémantique de l'ordre de la spécialisation, le mot plus général étant (female) singer en anglais.

La différence entre les termes peut au contraire aller dans le sens de l'extension : *Besides, she had no liking for the man, who was a stout, over-experienced, fakish sort of an individual, who had one type of woman in mind when the name of woman was mentioned, and who was forever on the qui vive for some little encounter with the fair sex which might work to his advantage.*

Comme toujours, il faut donc tenir compte du contexte dans lequel s'insère l'emprunt, en sachant que celui-ci peut subir, une fois effectué le passage dans la langue d'accueil, un glissement sémantique, au niveau dénotatif mais également au niveau connotatif.

'Marketing' que le bon usage voudrait remplacer par « mercatique », vient du français « marché ». Un terme qui qualifie tout d'abord, au XI<sup>e</sup> siècle, une « transaction », puis progressivement un lieu où l'on vend des marchandises. En somme, une place de marché accessible au « peuple ». Ce que l'on nomme *people*, aujourd'hui en anglais.

Le mot mail, issu d'*e-mail*, est attesté en 1998 dans *Le Petit Robert*. Défini comme un « courrier électronique », le mail est considéré comme un anglicisme. C'est ainsi que l'on peut parfois le rencontrer sous ses formes francisées : « mèl » ou « courriel ». Pourtant, le mail est bien français.

Bar, de l'anglo-américain *bar-room*, l'abréviation « bar » est issue du moyen anglais « barre », lui-même emprunté à l'ancien français barre, « barrière ». Attesté dès le XIII<sup>e</sup> siècle dans le sens de fortification », et plus précisément, « barrière devant le siège du juge », dans les cours de justice au XIV<sup>e</sup> siècle, le mot a peu à peu évolué pour désigner l'endroit où l'on consomme une boisson.

### **Stratégies de traduction de l'emprunt français**

Quelles sont les stratégies utilisées par les traducteurs français lorsqu'ils sont face à un texte anglais dans lequel figure un emprunt au français ? Lorsqu'un traducteur traduit un texte en anglais où il trouve un terme 'rapport', dont l'origine française semble contribuer à le situer dans un niveau de langue soutenu, le traducteur peut avoir recours à la technique de calque. Il peut calquer le terme comme 'friendly relationship, ou friendly agreement'. On voit donc qu'il s'agit d'un « bon » rapport. Dans un texte anglais où le mot 'retour en arrière' figure, le traducteur peut le traduire comme 'flashback'. Besse propose de traduire masher par « bellâtre ». Nous comparons ces deux langues au niveau de leurs emprunts.

### **Quelques emprunts anglais-français**

- Leader : Nous n'avons pas de bons leaders au Nigeria ; Ici, le mot 'leader' est emprunté de l'anglais. Selon cette phrase, le Nigeria n'a pas encore eu un bon dirigeant. Donc, on peut calquer le mot 'leader' comme dirigeant.
  
- T-shirt : J'aime m'habiller en T-shirt ; le T-shirt est un mot anglais que le français emprunte. T-shirt veut dire chandail à manches courtes ou cela peut être aussi un maillot ou un polo.
  
- Football : Le match de football aura lieu ce soir ; football est un mot anglais. Le football veut dire «soccer» dans l'anglais britannique. Football c'est un mot emprunté de l'anglais.
  
- Jogging : J'aime faire le jogging aussitôt matin ; jogging c'est un mot anglais mais le français l'emprunte. Jogging décrit l'activité de courir à

petites foulées c'est-à-dire, course à pied à un rythme lent qui sert d'exercice.

- Marketing : Le marketing de ce produit attire beaucoup de clients ; ce mot marketing est un mot anglais emprunté à la langue française. Marketing c'est un état d'esprit qui dans une entreprise, accorde la primauté aux clients et à leurs attentes. Faire le marketing de quelque chose, d'un produit, la pratique du marketing est la méthodologie qui cherche à déterminer les offres de biens et services en fonction des attitudes des consommateurs et à favoriser leur commercialisation.

- Baby sitter: Elle est mon baby sitter ; Baby setter veut dire une domestique, une bonne, une femme de ménage. Ce mot composé est un mot anglais. Ce mot est emprunté à la langue française.

- Parking : Il n'y a pas de parking ici ; ce mot parking est un emprunt à la langue française. Parking veut dire aménagement destiné au stationnement des automobiles, C'est un espace de stationnement pour une automobile. Cela veut dire aussi une aire de parcage ou de stationnement

- Boy : Il travaille chez-moi comme mon boy ; boy est un mot anglais. Dans ce contexte, boy veut dire un serveur.

- Flashback : J'ai fait un flashback de mon enfance ; flashback c'est un mot anglais emprunté à la langue française. Flashback peut être claqué comme retour en arrière, retour dans le passé, toute rétrospective ou vue sur le passé.

- Camping : Où est-ce qu'on va faire le camping la semaine prochaine ; camping veut dire vivre dans une tente, une caravane, ou tout autre équipement destiné à la vie de plein air.

- Tête à tête : I want to have a tête à tête with you after this programme ; le mot 'tête à tête' peut être calqué comme 'one on one'. Ce mot est un mot français mais c'est emprunté à l'anglais.

- Coup d'état : There was a coup d'état in Niger last year ; ce mot 'Coup d'état' est utilisé en anglais pour traduire le renversement du gouvernement.

- Crème de la crème. He came with la crème de la crème of the community to see the President. Le mot crème de la crème est un mot français qui

signifie 'who is who' en anglais mais l'anglais préfère utiliser crème de la crème.

- Restaurant: Is there any restaurant here with good chef. Ici, il y a deux emprunts : restaurant et chef. Ce sont des mots français que l'anglais emprunte.

### **Conclusion**

Pour conclure, la langue est dynamique, pourtant, il y a des transformations linguistiques. L'emprunt fait partie des concepts essentiels en traduction. La compréhension des langues et des termes qui appartient aux domaines de travail est importante pour l'activité de traduction, parce qu'au fur et à mesure que les années passent, de nouveaux termes sont introduits dans presque tous les domaines. Nous avons fait sortir quelques mots qui sont reconnus au niveau international comme des mots empruntés. Nous avons fait une comparaison entre l'emprunt français et l'anglais.

### **Recommandations**

Nous recommandons les suivants pour bien utiliser l'emprunt :

1. Pour bien utiliser les mots empruntés, le traducteur doit étudier la structure sémantique et morphosyntaxique de la langue dans laquelle il emprunte pour passer le message correctement.
2. Un traducteur doit être formé dans ce domaine pour pouvoir maîtriser l'emprunt.
3. Il doit avoir une connaissance encyclopédique de l'emprunt.

### **Œuvres citées**

Dubois, J. (1999). *La Nouvelle grammaire du français*. Paris : Larousse.

Iwala, D. et Iwala, G. (2024), *Interprétation, Langue et Traduction*. Keffi : Sahab publishing Company

Iwala, G. (2024) 'L'emprunt en traduction'. *TASAMBO*, Vol 3. No 1.

Jean-charles, V. (1996). *D'écrire la traduction*. Sorbonne : Presses Sorbonne Nouvelle.

Kelechukwu, L. (2000). *A handbook of Translation Practice*. Abakiliki: Willy-Rose Publishing coy.

Munday, J. (2001) *Introducing Translation Studies: Theories and Applications*. London: Routledge.

Newmark P. (1991). *About translation*. London : Multilingual Matters.

--- (1998) *A Text Book of Translation*, .Great Britain: Prentice Hall Europe.

--- (1974) *Approach to Translation*. London: Routledge.

Nord, C. (1991) *A Text Analysis in Translation*. Amsterdam/Atlanta: G. A. Rodopi.

Redmond W. A. (2005). *Agriculture-Microsoft Encarta*. Microsoft Corporation.

Vinay, J.P.et Darbelnet, J. (1976) *Stylistique comparée du français et de l'anglais; méthode de Traduction*. Paris: Didier.